

REGLEMENT FESTIVAL VOIX DE FEMMES ORNANS 7, 8, Novembre 2020



Organisé par :

Femmes de chœur

Avec le soutien de la ville D'ORNANS

22 rue Cusenier – 25290 Ornans

Tél : 06 84 55 59 78

E-mail : femmes.dechoeur@gmail.com

N° association : 9210



Manifestation organisée avec le soutien du service culturel de la ville D'ORNANS

Lieu, salle du C A L rue de la Corvée à ORNANS

Peuvent s'inscrire les ensembles vocaux féminins de 5 à 25 choristes. Dans le cadre de la pratique en amateur.

Regroupés en association ou non. Sous la direction d'un chef ou non.

Possibilité d'être accompagnées par un piano, guitare, petites percussions (fournis et gérés par les ensembles eux-mêmes) mais pour uniquement 2 chants, priorité est demandée au chant à cappella.

A noter qu'un stage vocal de Circle song aura lieu le samedi 7 novembre, ouvert à toutes choristes, inscrites ou non au festival.

Pourront y participer tout ou une partie des choristes des ensembles inscrits au festival, libre choix à chacune de faire le stage ou pas.

Animatrice du stage Circle song : Mélanie RALLO musiquevocale.com

MODALITES D'INSCRIPTION ET REGLEMENT



1 - Inscription

Frais d'inscription festival : 50,00 € par ensemble

Il sera demandé à tous les ensembles désirant s'inscrire au festival, de nous faire parvenir par mail avant le 28 février 2020 :

Vos coordonnées complètes, adresse, mail, téléphone

Un aperçu de votre répertoire avec un audio ou un lien you tube pour vous écouter.

Un historique de votre ensemble

Le nom du responsable de votre structure

Le nombre de choristes composant votre ensemble

Le nom de votre chef de chœur, si vous en avez un

Si vous faites une prestation avec ou sans partition

Si vous êtes accompagnées pour 1 ou 2 chants par un piano, guitare, ou petites percussions

PREINSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DU FESTIVAL :

<http://festivalvoixdefemm.wix.com/festivalvoixdefemmes>

Nous déterminerons notre sélection des 7 ensembles, dans le but de présenter au public des ensembles différents, offrant une grande variété de styles, mais également pour permettre aux ensembles de s'ouvrir sur d'autres formes de chants, de jeu scénique et de répertoires nouveaux, en respectant un équilibre de niveau général pour ne pas défavoriser des groupes moins aguerris.

Après notre sélection, le formulaire d'inscription définitive vous sera envoyé vers le 1er mars. Vous devrez nous le retourner accompagné du paiement du droit d'inscription pour le 15 mars 2020.

Les frais engagés, les moyens matériels et humains mis en œuvre pour la réalisation de ce festival, impliquent que les ensembles inscrits s'engagent à participer au festival. Remboursement des frais d'inscription en cas de force majeure.



2 - Type de répertoire

Un libre choix du répertoire est laissé à chaque ensemble, dans le respect de la sensibilité de chacun et sans heurter un éventuel jeune public. Le contenu définitif du détail de votre prestation devra nous être remis pour le 19 octobre 2020, afin que nous puissions l'intégrer à l'édition du programme du festival.



3 - Durée de la prestation

Tous les ensembles pourront se produire sur une durée de 20 minutes, installation, prestation, désinstallation comprises. A raison d'un ou plusieurs morceaux. Vous n'aurez pas à présenter votre répertoire, il sera détaillé dans le programme remis au public.

Les ensembles seront sonorisés pour optimiser l'acoustique de la salle. Un éclairage est prévu pour permettre une lisibilité des partitions pour celles qui en utilisent.



4 - Ordre de passage

Nous ferons un tirage au sort pour déterminer l'ordre de passage.



5- Horaire d'arrivée

L'accueil des choristes pour des raisons d'organisation se fera le dimanche matin dès 9 h. Nous vous accueillerons avec un pot en toute convivialité, dans une rencontre avec les autres groupes. Nous vous montrerons votre " loge " et vous décrirons le déroulement de la journée.

La balance sonore de tous les groupes se fera dans la foulée.

A 12h la ville d'Ornans offrira un apéritif.

Repas tiré du sac pris en commun.

Début du festival à 14 h.

Fin du festival prévue à 19h.



6 - Concours et Composition du jury

Le jury sera composé de trois membres, chefs de chœur diplômé d'état, musiciens chanteurs, tous indépendants, avec une impartialité totale. Ils décerneront trois prix :



Premier prix, prix de la ville D'ORNANS, récompensé par la possibilité de donner un concert à ORNANS dans le cadre de la saison culturelle 2021, avec un cachet de 500,00 €.



Deuxième prix



Troisième prix

Le public décernera un prix. Il pourra voter en inscrivant sur un bulletin fourni dans le programme, le nom de l'ensemble qu'il aura le plus apprécié. Une urne sera mise à disposition dans la salle. Le dépouillement du vote du public se fera par les membres du jury lors de leurs délibérations.



Nous avons prévu de récompenser toutes les gagnantes et toutes les participantes.



Pour des raisons de place et de logistique nous ne pouvons accueillir que 7 ensembles vocaux, le festival ayant lieu tous les 2 ans, si vous n'êtes pas sélectionnées, nous vous recevons avec plaisir en 2022.



Femmes de chœur

22, rue Cusenier 25290 Ornans

Tél. 06 84 55 59 78 / E-mail : femmes.dechoeur@gmail.com

<http://festivalvoixdefemm.wix.com/festivalvoixdefemmes>

